

“ *Prendre soin  
des soignants* ”



**Aquensis**  
La cité des eaux



**Grands Thermes  
Bagnères-de-Bigorre**

**Entretien avec Romain Fourneaux**

Responsable des services techniques **Semetherm Développement**

“

*Le confort de travail et la  
sécurité des salariés sont des  
priorités, au même titre que  
le bien-être des curistes...*

”

*Romain Fourneaux,  
Responsable des  
Services Techniques  
Semetherm  
Développement*



**Société d'économie mixte implantée à Bagnères-de-Bigorre, Semetherm Développement assure l'exploitation des Grands Thermes, du centre thermo-ludique Aquensis et de la Résidence de tourisme des thermes. Romain Fourneaux, jeune ingénieur de 27 ans, dirige les services techniques depuis quatre ans. Pour lui, confort de travail et sécurité des salariés sont des priorités au même titre que le bien-être des curistes.**

**Un établissement thermal est un lieu de soins, mais aussi un lieu d'activité professionnelle. Quelles sont les particularités des conditions de travail des salariés ?**

*Les Grands Thermes de Bagnères-de-Bigorre proposent des cures thermales en rhumatologie, affections psychosomatiques et voies respiratoires. Ils ont accueilli cette année 8.100 curistes sur les neuf mois d'ouverture, chiffre proche du record de 2002. L'activité est donc importante pour la centaine de salariés de l'entreprise, dont les 10 agents des services techniques qui interviennent pour les trois établissements. Une autre particularité est la saisonnalité de l'activité : les thermes sont ouverts de mars à novembre et l'entretien des installations est ensuite assuré l'hiver, pendant les trois mois de fermeture au public.*

**Les salariés sont-ils exposés à des risques spécifiques ?**

*L'activité thermique fait appel à de nombreuses manipulations d'équipements potentiellement dangereux tels que des systèmes de production d'eau chaude ou de préparation de boue thermique. Par ailleurs, les opérations d'entretien mettent en œuvre des produits toxiques comme du chlore ou de l'acide. Enfin, les soignants sont amenés à aider les curistes à prendre place dans les installations de soins, ce qui peut occasionner douleurs et blessures musculaires.*

**Ces dernières années, de nombreuses améliorations ont été apportées aux équipements pour limiter ces risques. Quelles sont les plus significatives ?**

*Le plus gros travail a porté sur le secteur des boues thermales. Auparavant, la boue était préparée dans de petits malaxeurs qui mélangeaient la poudre d'argile et l'eau thermique, puis transportée jusqu'aux salles de soin dans des chariots poussés à la main. Aujourd'hui, nous utilisons de gros malaxeurs reliés à un système de distribution directe à l'étage. De la même façon, tout le circuit de collecte des boues après usage a été revu pour éviter aux salariés de manipuler des chariots chargés de plus de 80 kg de boue ! Enfin, nous avons bâti un dispositif de recyclage avec un traitement par pasteurisation, ce qui permet de recycler environ 80 % des boues. Les Grands Thermes de Bagnères sont le seul établissement thermal français à proposer ce cycle complet avec distribution à l'étage et recyclage par pasteurisation. De tels investissements sont lourds – 540 K€ en 2014 pour le seul secteur des boues – mais contribuent à la qualité des soins comme à la sécurité des salariés.*

**Un autre secteur a bénéficié d'actions de modernisation, celui de l'entretien des piscines...**

*Lorsque j'ai pris mon poste, les produits d'entretien des trois piscines des thermes étaient livrés dans de petits bidons que les agents versaient dans les cuves, en manipulant donc des produits aussi dangereux que du chlore ou de l'acide ! Aujourd'hui, les produits sont livrés dans de grands contenants et injectés dans les cuves grâce à des pompes, ce qui a supprimé toute manipulation humaine.*

**Quelles autres installations ont été améliorées ?**

*Les traditionnels robinets à vannes des douches et des baignoires doivent être ouverts et fermés par de nombreux tours à la main, ce qui peut à la longue entraîner des troubles musculo-squelettiques – des TMS – chez les opérateurs. Progressivement, nous remplaçons ces robinets par des robinets à quart de tour. Nous avons aussi abaissé de nombreux seuils de porte pour faciliter l'accès aux salles de soins et installé des dalles lumineuses dans les plafonds pour améliorer l'éclairage. Un autre chantier important a été la pose de barres de guidage ou de relevage pour permettre aux curistes de se mouvoir en autonomie dans les douches et les baignoires. Tout le monde y gagne : les curistes en autonomie et les personnels en confort de travail ! Pour l'avenir, nous avons d'autres pistes de travail, comme l'isolation phonique des piscines ou l'amélioration de l'aération du bâtiment pour mieux évacuer l'humidité.*



## **Quel est le coût financier de ces améliorations ?**

*Certes, elles ont un coût financier non négligeable : 300 K€ en moyenne par an. Mais on peut aussi progresser en réalisant des actions à coût nul. Ainsi, nous avons revu la procédure de nettoyage quotidien des équipements teints en rouge par le sulfate de fer des eaux thermales. Auparavant, nous utilisions de l'acide très fortement concentré – et donc hautement dangereux - que nous laissions agir 10 minutes. Aujourd'hui, les opérateurs déposent le soir une solution très diluée mais la laissent agir toute la nuit. Le résultat est le même, avec un risque bien moindre.*

## **Les Grands Thermes proposent aussi des actions de bien-être à leurs personnels...**

*L'établissement emploie des psychologues qui interviennent auprès de curistes souffrant d'affections psychosomatiques. Ces professionnels animent désormais auprès des personnels des ateliers de relaxation, de gestion des patients agressifs, ou des ateliers de parole. Les personnels peuvent également, et toujours gratuitement, profiter du centre thermo-ludique Aquensis et de sa salle de sport.*

## **Comment est formalisé le lien entre les services techniques et le CHSCT de l'établissement ?**

*L'un des agents des services techniques est membre du CHSCT, dont j'anime les réunions. Les services techniques sont ainsi associés dès l'amont à la prise de décisions concernant les solutions techniques qu'ils auront ensuite à mettre en œuvre.*

## **Et quel lien avec la médecine du travail ?**

*Le médecin du travail qui suit notre établissement est systématiquement convié aux réunions du CHSCT. En outre, nous le sollicitons dès que nous identifions un problème et que nous cherchons des solutions pour y remédier. A titre d'exemple, le médecin du travail nous a proposé l'appui d'une ergonome lorsque nous avons travaillé sur le secteur des boues. Ce rôle de conseil et de préventeur est essentiel pour nous permettre de continuer à « prendre soin des soignants ».*

**Romain Fourneaux,**  
Le 20 Décembre 2016